

L'immigration d'origine subsaharienne avant 1960 : la Belgique découvre 'l'Africain'

Par Bonaventure Kagné, chercheur au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (CEDEM) à l'Université de Liège

Deux principaux moments marquent la venue en Belgique des populations issues de pays d'Afrique subsaharienne. Le premier se situe avant 1960. Le second commence après 1960, après que bon nombre de pays africains aient acquis leur indépendance¹. La période de 1960 à aujourd'hui est étudiée dans le Courrier hebdomadaire n° 1721, *L'immigration subsaharienne en Belgique*, de Bonaventure Kagné et Marco Martiniello ; la période d'avant 1960 fait l'objet du présent article.

Étudier l'immigration des populations d'origine subsaharienne en Belgique, c'est aussi procéder à une exploration sociohistorique du rapport entre la Belgique et le continent africain². L'histoire des liens belgo-africains se doit de réintégrer toute l'histoire coloniale belge en Afrique³. Notamment les liens qui ont pu s'établir avant le congrès de Berlin de 1885 – soit la même année que l'exposition universelle d'Anvers – entre le Souverain belge et les entités politiques indéfinies pré-coloniales le long du fleuve Congo. Un tel exercice est incontestablement prohibitif dans le cadre de la présente étude⁴. Toutefois, étant donné son intérêt, il conviendra non point de l'éviter entièrement, mais d'évoquer quelques éléments d'analyse permettant tout au moins de situer le décor de la question. Pour paraphraser Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, la déconstruction de l'idéologie coloniale est essentielle pour comprendre l'attitude des sociétés d'aujourd'hui à l'égard de l'immigration en provenance de pays

¹ KI-ZERBO, J. (1978), *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, pp. 488 et ss.

² Voir par exemple BRASSINE, J. (1995), *La coopération belgo-zairoise (1960-1985)*, *Courrier hebdomadaire*, n° 1099-1100, CRISP. Voir aussi MBWEBWA KALALA, J.-P. (1995). *Le système politique zairois face au bien-être de sa population : interférences de ces principaux partenaires étrangers (Belgique, États-Unis, France)*. Thèse doctorale, ULg.

³ NDAIWEL E. NZIEM, I. (1998), *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique* Paris, De Boeck et Larcier. Voir aussi BAROU J. (2000), « Migrations et travaux forcés en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale », *Hommes & Migrations*, n° 1228, novembre-décembre, pp.53-56. Voir aussi HOCHSCHILD, A. (1998), *Les Fantômes du Roi Léopold II. Un holocauste oublié*, Paris, Belfond.

⁴ KAGNÉ, B. (2000), « Les 'communautés africaines' en Belgique. Aspects sociologiques et statistiques de leur présence ». Communication présentée dans le cadre du Séminaire Immigrations, actions internationales, organisé par l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI), Paris, 19 mai.

anciennement colonisés⁵. En effet, le statut et l'image des Africains du sud du Sahara restent jusqu'aujourd'hui fortement marqués par les stéréotypes hérités du passé colonial⁶.

Dans l'histoire de l'immigration en Belgique⁷, la présence, l'existence et la visibilité des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne font l'objet – sur les plans institutionnel et communicationnel⁸ – de traitement assez singulier⁹. Officiellement, il n'y a pas d'immigration africaine en Belgique, tout au plus, proclame-t-on le plus souvent qu'il s'agit d'étudiants qui prolongent durablement leurs études, ceux que Mayoyo Bitumba T.T. qualifie d'« *étudiants de carrière* »¹⁰. Cette vision simpliste et réductrice structure dans une certaine mesure les représentations qu'une franche de plus en plus large de l'opinion publique et des autorités publiques se fait de ces populations. L'« Africain » est aussi parfois présenté dans le sens commun comme le symbole de la différence culturelle, dont l'assimilation serait sinon impossible, du moins difficile à réaliser¹¹. Selon Jean-Pierre Jacquemin, toute une imagerie du « Noir » circule en Belgique et en Europe, avec ou sans nostalgie. Qu'elles soient anciennes ou récentes, liées ou non à la présence effective d'Africains sur le territoire, qu'elles s'affichent au grand jour ou qu'elles cheminent souterrainement¹². De plus, que ces images soient positives ou globalement négatives, les milieux où elles se manifestent sont bigarrés. Illustrations de romans populaires, photos de presse, livres pour enfants, bandes dessinées (Tintin au Congo), gravures scientifiques, partitions musicales, affiches publicitaires, emballages commerciaux, objets ornementaux ou d'usage courant, jouets, cartes postales¹³, pratiques culturelles (le père fouettard, le Zwarte Piet), productions cinématographiques, etc. en sont des exemples parmi d'autres. Pour l'historienne Godelieve Van Geertruyen¹⁴, l'image négative que beaucoup d'Occidentaux traînent toujours de

⁵ BANCEL, N. et BLANCHARD, P. (2000), « Le colonialisme, 'un anneau dans le nez de la république' », *Hommes & Migrations*, n° 1228, novembre-décembre, p. 86.

⁶ KAGNÉ, B. (2000), « Africains de Belgique, de l'indigène à l'immigré », *Hommes & Migrations*, n° 1228, novembre-décembre, p. 62.

⁷ MORELLI, A. (sous la direction de) (1992), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, EVO Histoire, CBAI.

⁸ PIROTTE, J. et al. (1982), *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Leuven, Collège Erasme et Editions Nauwelaerts.

⁹ Voir PONCELET, M. (1991), « De l'immigré au 'colonisé'. La production de l'altérité sur les bords de Meuse », dans JACQUEMIN, J.-P. (sous la direction de), *Racisme Continent Obscur : clichés, stéréotypes et phantasmes à propos des Noirs dans le royaume de Belgique*, Bruxelles, CEC, pp.133-150.

¹⁰ MAYOYO, B. T.-T. (1995), *Migration Sud/Nord, levier ou obstacle ? Les Zairois en Belgique*, Bruxelles-Paris, AfriKa Instituut-ASDOC & L'harmattan.

¹¹ Voir VANDENHOECK, L. (1991), « De l'indigène à l'immigré. Images d'hier, préjugés d'aujourd'hui », dans JACQUEMIN, J.-P. (sous la direction de), *Racisme Continent Obscur : clichés, stéréotypes et phantasmes à propos des Noirs dans le royaume de Belgique*, Bruxelles, CEC p 131.

¹² JACQUEMIN, J.-P. (1997), « Le cœur des ténèbres, ou l'Afrique des Belges », *Hommes & Migrations*, n° 1207, Mai-Juin, p. 33.

¹³ JACQUEMIN, J.-P. (1991), « Le cœur des ténèbres », dans JACQUEMIN, J.-P. (sous la direction de), *Racisme Continent Obscur : clichés, stéréotypes et phantasmes à propos des Noirs dans le royaume de Belgique*, Bruxelles, CEC, pp. 8-11.

¹⁴ VAN GEERTRUYEN, Godelieve (1991), « Démons sans merveilles, peuples sans histoire. Comment l'occident a perçu les Africains à travers les siècles », dans JACQUEMIN, J.-P. (sous la direction de), *Racisme Continent Obscur : clichés, stéréotypes et phantasmes à propos des Noirs dans le royaume de Belgique*, Bruxelles, CEC, p. 20.

l'Africain', perçu comme « *une espèce plus primitive et quelque peu arriérée* » est, en fait, le résultat d'une construction dont les traces remontent au Moyen Âge.

À cela viennent se conjuguer des représentations d'un continent et d'une population meurtris par des situations socio-économiques et politiques catastrophiques et misérabilistes¹⁵. En 1997, Colette Braeckman écrivait que l'image de l'Afrique a beaucoup souffert, en prenant l'exemple des rapports qu'entretiennent la presse et l'humanitaire qui l'a simplifiée jusqu'à la caricature. Car, de plus en plus souvent, la complexité des situations, des rapports de force, des enjeux sous-jacents est évacuée au profit d'images simples, sensées être plus aisées à comprendre par le public moyen¹⁶. De ce point de vue, rien d'étonnant donc que se développe une représentation archétypale de l'Afrique et de ses ressortissants, car, précise Colette Braeckman, dans les villages heureux, les 'urgenciers' n'ont pas leur place et les journalistes n'ont pas le temps d'aller voir ce qui se passe¹⁷. Analysant le discours des organisations non gouvernementales belges sur l'Afrique et les Africains, Suzanne Monkassa-Bitumba¹⁸ observe, non sans raison, que les représentations de l'Africain, décrit avant tout comme un être démuné, défini par des absences, et donc en état de nécessité quasi chronique, apparaissent dans leur ensemble plutôt mutilantes.

Contrairement à nombre de pays colonisateurs comme la France¹⁹ ou la Grande-Bretagne, qui comptaient en leur sein d'importants effectifs de ressortissants des colonies, la présence en Belgique de populations issues de l'Afrique subsaharienne s'est manifestée de façon occasionnelle²⁰. Même si certains auteurs la font remonter au XVI^{ème} siècle, à Evere et Schaerbeek notamment²¹, cette présence prit surtout la forme d'une mise en spectacle de 'l'homme noir', à la section congolaise, lors de l'exposition universelle d'Anvers de 1885 d'abord ; autour du 'village nègre' de l'exposition internationale de Bruxelles de 1897 ensuite ; pendant l'exposition universelle de Bruxelles de 1958, enfin²². Ces événements internationaux furent l'occasion de présenter les modes de vie qualifiés de 'primitifs' des indigènes, ce dernier terme renvoyant alors à l'ensemble des peuples considérés par l'Europe comme inférieurs. L'exposition de Bruxelles (Tervueren) de 1897 fut la plus spectaculaire. Elle enregistra plus d'un million d'entrées²³. Plusieurs centaines de Congolais originaires des régions du Bas-congo et de l'Equateur furent présentés à cette occasion à la

¹⁵ Voir DUMONT R. (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Editions du Seuil. Voir aussi, STANLEY H. M. (1989), *Through the Dark Continent*, Dover Publications, Vol 1; 1994 (Vol 2).

¹⁶ Voir BRAECKMAN C. (1997), « L'Afrique, mal aimée des médias », *Hommes & Migrations*, n° 1207, Mai-Juin, pp. 49 et 52.

¹⁷ Voir BRAECKMAN C. (1997), op. cité, ibidem.

¹⁸ MONKASSA-BITUMBA, S. (1991), « Discours des ONG belges sur l'Afrique et les Africains », dans JACQUEMIN, J.-P. (sous la direction de), *Racisme Continent Obscur : clichés, stéréotypes et phantasmes à propos des Noirs dans le royaume de Belgique*, Bruxelles, CEC, p. 186.

¹⁹ Voir NOIRIEL, G. (1988), *Le creuset français : histoire de l'immigration 19^{ème} - 20^{ème} siècles*, Paris, Editions du Seuil.

²⁰ STENGERS, J. (1989), *Congo mythes et réalité*, Paris, Duculot.

²¹ Voir ETAMBALA Z. A., 1993, « In het land van de Banako », *Steunpunt Migranten-Cabiers*, n° 7, Leuven.

²² KAGNÉ B. (2000), op. cité, p. 63.

²³ DE MOOR, F. et JACQUEMIN, J.-P. (2000), "Notre Congo/Onze Kongo". *La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique*, Bruxelles, CEC, pp. 14-15

population belge. Des écriteaux placés devant eux signalaient : “ Défense de donner à manger aux Noirs, ils sont nourris “. Cette recommandation reflète bien la pensée de l’époque. La situation est depuis lors devenue plus ondoiyante.

Comme on le verra plus loin, c’est sans doute la raison pour laquelle durant cette période, ces personnes ne firent l’objet que d’un relevé partiel dans les registres officiels de population, aussi bien à l’échelon communal que national²⁴. La représentation de ces populations originaires de lieux que l’on qualifie d’‘exotiques’, et les référents culturels stigmatisants et discriminants auxquels elle renvoie, relèvent vraisemblablement de la survivance de stéréotypes entretenus depuis la traite négrière²⁵, pendant et après la période coloniale²⁶.

Il faut cependant préciser que les Africains mis en spectacle lors de ces expositions qui devaient corroborer les thèses avancées furent préalablement sélectionnés dans les basses strates des sociétés sous domination²⁷, l’un des objectifs étant de reproduire le supposé milieu de vie d’origine. Pour Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire, l’idée de promouvoir un spectacle zoologique mettant en scène des populations ‘exotiques’ – mêlées à des bêtes sauvages derrière des grilles ou des enclos – à un public avide de distraction apparaît en parallèle au cours des années 1870 dans plusieurs pays européens. Ce fut le cas en Allemagne où, dès 1874, Karl Hagenbeck, alors revendeur d’animaux sauvages et futur promoteur des principaux zoos européens, décide d’exhiber des *Samoa* et des *Lapons* comme populations « *purement naturelles* »²⁸ auprès des visiteurs avides de ‘sensations’²⁹. Dans les années qui ont suivi, à côté de la Belgique, d’autres pays européens procéderont à l’organisation de ce que ces auteurs qualifient de ‘zoos humains’, avec un constant succès. On peut citer entre autres, les expositions coloniales de Lyon de 1894, de Marseille en 1906 et 1922, de Paris en 1907 et 1931 ainsi que l’exposition de Liège de 1905. Le succès remporté par ces zoos atteste l’existence d’un public avide non seulement d’observer des individus considérés alors comme non civilisés mais aussi d’être conforté dans l’idée de la supposée supériorité raciale entre les populations. En effet, les historiens P. Blanchard et N. Bancel font remarquer à juste titre que les ‘zoos humains’ se situent au confluent d’un racisme populaire et de l’objectivation scientifique qui en a résulté, en particulier celle de la hiérarchie raciale de Darwin, G. Vacher de Lapouge et consorts, tous deux portés par l’expansion coloniale³⁰.

²⁴ Voir *infra*, tableau sur l’évolution des populations africaines en Belgique depuis 1947.

²⁵ Voir à ce sujet ILIFFE, J. (1995), *Africans : The History of a Continent*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 185-227 et pp. 267-295.

²⁶ Voir BANCEL, N., BLANCHARD, P. et LEMAIRE, S. (1993), *Images et colonies*, Achac-BDIC, Paris.

²⁷ DE BURBURE, A. (1959), « Expositions et sections congolaises », dans *Belgique d’Outremer*, n°286, janvier. Lire aussi JACQUES, V. (1959), *Les Congolais de l’exposition de Bruxelles-Tervueren*, Bruxelles, Société d’anthropologie de Bruxelles.

²⁸ Voir à ce sujet, DE NEGRONI F. (1992), *Afrique fantômes*, Paris, Plon.

²⁹ Voir BANCEL, N., BLANCHARD, P. et LEMAIRE, S. (2000), “Des exhibitions racistes qui fascinaient les Européens”, *Le Monde diplomatique* livraison du 13 septembre, p.16.

³⁰ Voir BLANCHARD, P. et BANCEL, N. (1998), *De l’indigène à l’immigré*, Paris, Découvertes Gallimard.

Sous couvert de missions civilisatrices, de bonne conscience coloniale et d'apostolat de valeurs européennes à prétention universelle, cette représentation singulière de l'autre, en particulier de l'Africain, marquée par une image négative et dévalorisante, n'empêcha pas l'enrôlement de colonisés pour défendre, et/ou maintenir l'intégrité territoriale de la métropole lors des deux dernières guerres, en Afrique comme en Europe. Zania Aziza Etambala mentionne ainsi dans ses travaux l'incorporation de dizaines de Congolais qui ont combattu sur le front de l'Yser, ou encore certains engagés volontaires congolais lors des deux dernières guerres mondiales³¹. Ndamina Lusanda relève à cet égard le cas de Paul Panda Farmana, dont l'arrivée en Belgique remonte aux années 1910, qui s'engagea après ses études comme volontaire dans la guerre 1914-1918 aux côtés des Belges³². Dans certains pays européens, comme par exemple la France, il est souvent fait allusion au rôle joué par des soldats venus des colonies pour défendre la métropole. Ce recours à la mémoire se manifeste notamment dans le discours politique de certains dirigeants ou à l'occasion des fêtes commémoratives nationales telle que l'Armistice³³. Les tirailleurs 'sénégalais' constituent en général l'exemple souvent cité en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne³⁴. En Belgique, malgré la contribution de soldats issus des territoires dépendants, cet épisode passa presque inaperçu. Cette occultation d'un aspect important de l'histoire de la Belgique fut toutefois récemment atténuée par la volonté de certains médias de souligner, au moins en partie dans leurs travaux quelques traits significatifs de cette période³⁵.

Alors que l'Europe se lance dans l'importation de forces de travail après la Seconde guerre mondiale³⁶, la Belgique ne fait pas appel aux travailleurs de l'Afrique subsaharienne malgré ses liens historiques³⁷ avec plusieurs États africains et son passé colonial³⁸ en Afrique centrale. Elle fera le choix d'utiliser cette main-d'œuvre sur place, dans des conditions parfois scabreuses³⁹. Très peu d'explications satisfaisantes éclairent ce fait. Parmi celles qui sont communément fournies, nous pouvons en retenir deux

³¹ Voir ETAMBALA, Z.A., op. cité.

³² LUSANDA, N. (1993), « Y a-t-il des immigrés Zaïrois en Belgique ? », *Agenda culturel*, n° 112, Mars, pp. 4-7.

³³ Voir KAGNÉ, B. (2000), ibd.

³⁴ Pour plus de détails sur l'historique de la participation des soldats africains dans les troupes françaises durant les deux guerres mondiales, voir : RIVES, M. (1992), "Les tirailleurs malgaches et sénégalais dans la résistance", dans Dossier "Mémoire multiple" de *Hommes & Migrations*, n° 1158, octobre. Voir aussi RIVES, M. et DIETRICH, R. (1993), *Héros méconnus, 1914-1918, 1939-1945. Mémorial des combattants d'Afrique noire et de Madagascar*, Paris, Association Frères d'armes.

³⁵ Lire FONTEYN, G. (1997), cité par KAGNÉ B. (2000), « Africains de Belgique, de l'indigène à l'immigré », *Hommes & Migrations*, n° 1228, novembre-décembre, p. 63.

³⁶ Voir pour la Belgique, MORELLI, A. (1992), op. cité, « Introduction », p. 9. Voir aussi DASSETTO F. (1992), « Mouvements et politiques d'immigration en Europe depuis l'après-guerre », dans *Migrations, entre passé et avenir, flux et politiques migratoires en Europe et en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Académia, Sybidi papers n° 9.

³⁷ NDAIWEL E. NZIEM, I. (1998), *Histoire générale du Cong. De l'héritage ancien à la République démocratique*, Paris, De Boeck et Larcier.

³⁸ PONCELET, M. (1995), *Sciences sociales, colonisation et développement. Une histoire sociale du siècle d'africanisme belge*. Thèse doctorale, Université de Lille I.

³⁹ Voir BAROU, J. (2000), « Migrations et travaux forcés en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale », *Hommes & Migrations*, n° 1228, novembre-décembre, pp.54-55.

principales. La première souligne que les territoires sous administration coloniale et tutélaire belges étant des entités industrielles d'exploitation, le besoin de main-d'œuvre y était important. Celle-ci était souvent insuffisante et par conséquent, il n'était pas envisageable d'imaginer l'émigration des colonisés vers la métropole. Ndamina Lusanda souligne qu'en 1956, le Congo, alors colonie belge, comptait sur un territoire d'une superficie quatre-vingt fois plus grand que la Belgique à peine douze millions et demi d'habitants, avec une densité de cinq habitants au kilomètre carré⁴⁰. Ces arguments démographiques et économiques sont mis en relief par exemple quand le gouverneur général Léo Petillon⁴¹, honoraire du Congo belge, affirme dans un discours que « *l'homme nécessaire à l'activité dont dépend l'essor du Congo est rare dans la colonie* »⁴². La seconde thèse met l'accent plutôt sur la volonté des autorités belges de préserver l'homogénéité 'raciale' de la métropole et d'éviter tout métissage. Dans cette optique, l'émigration des colonisés vers la Belgique était perçue comme un danger. Elle était donc fortement découragée⁴³. Pour ceux qui étaient en faveur de la colonisation, il ne fallait pas que les colonisés puissent se rendre compte de l'écart qui existait entre l'image qu'on leur donnait de la Belgique et la réalité. Selon Ndamina Lusanda, il fallait donner aux Congolais par exemple, une image purifiée, dûment filtrée et une information qui préserve le prestige de l'homme Blanc⁴⁴. Au demeurant, non seulement il était important de limiter la venue de colonisés en métropole, mais les contacts entre ces derniers et les organisations de concertation sociale comme les syndicats étaient proscrits, de peur de susciter la défense des intérêts des travailleurs coloniaux ou de transmettre à ces derniers une habitude de revendication. De ce point de vue, la déclaration de H. Pauwels, l'un des dirigeants de la Confédération des syndicats chrétiens du Congo est assez explicite : « *Il est certain que les Noirs formulent des revendications dont la réalisation leur serait nuisible au lieu de leur être profitable, ce qui contribuerait à les faire déchoir plutôt qu'à s'élever. Ce serait le cas notamment si une hausse importante de leur salaire en espèce leur était consentie. Moins que quiconque, le Noir n'est habitué à manier l'argent et à l'utiliser à bon escient. Lui remettre des sommes qui pour lui sont importantes constituerait dans la quasi-totalité des cas, un encouragement au gaspillage et à la débauche. C'est une œuvre d'orientation, de tutelle qui doit être réalisée. Et cette œuvre doit être autant à l'égard des évolués qu'envers les autres Noirs.* »⁴⁵ Par ailleurs, J.-L. Vellut déclare que « *pour sauvegarder une certaine image de l'Europe, il fallait aussi éviter autant que possible que les Africains soient autorisés à y séjourner. En multipliant les occasions offertes à des Noirs de profiter d'un séjour de quelque durée dans la métropole, on organise à la vérité la diffusion de ferments destructifs* »⁴⁶.

⁴⁰ LUSANDA, N. (1993), op. cité. Voir aussi BAROU, J. (2000), op. cité, p. 54.

⁴¹ Il fut également ministre et membre de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-mer.

⁴² Lire à ce sujet, la *Revue coloniale belge*, n° 165, août 1952. Voir aussi le n° 141, août 1951.

⁴³ VELLUT, J.-L. (1982), « Matériaux pour une image du blanc dans la société coloniale du Congo belge », dans PIROTTE J. et al, *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Leuven, Collège Erasme et Éditions Nauwelaert.

⁴⁴ Voir LUSANDA, N. (1993), op. cité, p. 5.

⁴⁵ Voir POUPART, R. cité par LEFEVRE M. et PAQUET J (1985), *La formation d'un milieu de travailleurs industriels dans l'ancien Congo belge : le cas de l'Union Minière du Haut Katanga*, Gresea.

⁴⁶ Voir VELLUT, J.-L. (1982), op. cité, p. 99.

Tableau 1a : Population africaine totale en Belgique entre 1947 et 2000

	ÉTRANGERS ORIGINAIRES D'AFRIQUE	POPULATION ÉTRANGÈRE TOTALE	POPULATION BELGE	POPULATION TOTALE
1947	1 848	367 619	8 144 576	8 512 195
1961	4 303	453 486	8 736 255	9 189 741
1970	55 943	696 282	8 960 888	9 657 170
1981	137 339	878 577	8 970 070	9 848 647
1991	182 253	900 855	9 077 826	9 978 681
1992	188 565	922 502	9 099 495	10 021 997
1993	190 153	909 265	9 159 054	10 068 319
1994	191 901	920 568	9 180 063	10 100 631
1995	190 641	922 338	9 208 236	10 130 574
1996	179 498	909 769	9 233 278	10 143 047
1997	177 129	911 921	9 258 305	10 170 226
1998	171 124	903 120	9 289 144	10 192 264
1999	163 337	891 980	9 321 772	10 213 752
2000	161 059	897 110	9 341 975	10 239 085

Source : Institut National de Statistique (INS), recensement de la population (1947, 1961, 1970, 1981 et 1991). Statistiques démographiques annuelles (1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000). Calculs : Bonaventure Kagné, ULg, 2000.

Tableau 1b : Evolution de la population africaine en Belgique de 1947 à 2000 (principales nationalités)

	Algérie	Maroc	Tunisie	Congo (RDC)	Rwanda	Burundi	Autres pays d'Afrique	Total Afrique	Total Etrangers	Belges
1947	Repr is dans Autres pays d'Afrique			10	Repr is dans Autres pays d'Afrique		1 838	1 848	367 619	8 144 576
1961	202	461	204	2 585	362		489	4 303	453 486	8 736 255
1970	6 621	39 294	2 201	5 244	534	339	1 710	55 943	696 282	8 960 888
1981	10 796	105 133	6 871	8 575	521	455	4 988	137 339	878 577	8 970 070
1991	10 692	142 098	6 316	11 828	813	409	10 067	182 253	900 855	9 077 826
1998	8 878	132 831	4 655	12 130	685	604	11 341	171 124	903 120	9 289 144
1999	8 452	125 082	4 243	12 428	646	579	11 907	163 337	891 980	9 321 772
2000	8 313	121 984	4 159	12 458	672	560	12 913	161 059	897 110	9 341 975

Source : Institut National de Statistique (INS), recensement de la population (1947, 1961, 1970, 1981 et 1991). Statistiques démographiques annuelles (1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000). Calculs : Bonaventure Kagné, ULg, 2000.

Pour l'étude globale, *L'immigration subsaharienne en Belgique*, Courrier hebdomadaire n° 1721, voir http://www.crisp.be/Dernieres_Parutions/DP_Principal-CH1721.htm